

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militär-sanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 37 (1929)

Heft: 6

Nachruf: Le colonel Dr A. Kohler : Président de la Croix-Rouge suisse

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DAS ROTE KREUZ

✚ LA CROIX-ROUGE ✚

Monatsschrift des schweizerischen Roten Kreuzes

Revue mensuelle de la Croix-Rouge suisse

Inhaltsverzeichnis — Sommaire

	Pag.		Pag.
Le colonel Dr A. Kohler†	129	Schweizerischer Samariterbund	144
Oberst Dr. Alfred Kohler†	132	Alliance suisse des samaritains	145
Delegiertenversammlung des schweizerischen Roten Kreuzes	133	Aus unsern Zweigvereinen — De nos sections	146
Assemblée annuelle des délégués de la Croix-Rouge	135	Gasschutzkurs II in Wimmis	147
Das Rote Kreuz und der Gaskrieg	136	Italie. — Institution d'une « Journée de Croix-Rouge »	149
La « Guerre chimique »	140	I mirabili effetti delle vitamine	150
Abgeordnetenversammlung des Schweizer Samariterbundes	142	Musicisti ad ogni costo	151
Assemblée générale ordinaire de l'Alliance suisse des samaritains	143	Les piqûres des abeilles et des guêpes	151
Bekanntmachung des Organisationskomitees	144	Wundbehandlung im Wandel der Zeiten	155
		Ist die Angst vor dem Scheintod begründet?	157
		Consultations médicales par T. S. F. en haute mer	159

Le colonel Dr A. Kohler†

Président de la Croix-Rouge suisse.

Après le colonel Bohny, après le Dr Huber, après M^{lle} Alice Favre, tout récemment décédés, la mort vient de ravir à la Croix-Rouge suisse son vénéré président, Monsieur le colonel Kohler. Celui que la dernière assemblée générale avait appelé à la présidence — il y a dix mois à peine — s'est éteint doucement, sans aucune souffrance, sans doute sans s'en apercevoir lui-même, à sa propriété de Trabadan à Lausanne, dans la nuit du 1^{er} au 2 mai.

Alfred Kohler était né à Lausanne en 1854. Il fit ses études de médecine à Berne, à Fribourg en Brisgau, enfin à Genève où il obtint son diplôme fédéral en 1878. Pour compléter ses connaissances médicales, il passa dans les hôpitaux de

Londres, d'Edimbourg et de Paris, puis rentra au pays en 1880 pour y pratiquer son art. En 1893, le Dr Alfred Kohler fut appelé à diriger la maison de santé de Cery. A la fin du siècle dernier il était médecin du 1^{er} corps d'armée, et dès 1912 il fut promu médecin en chef du Service territorial, et pendant la grande guerre c'est lui qui — de son bureau à Berne — assurait les services médicaux de l'arrière, ce qu'il fit avec une grande compétence.

Nous dirons plus loin quelles furent ses étapes dans la Croix-Rouge, étapes glorieuses, couronnées par sa nomination à la présidence de la Croix-Rouge nationale en 1928.

« Le colonel Kohler, qui avait fêté ses noces d'or le 15 janvier dernier, était

l'homme le plus charmant qu'on puisse rencontrer. Excellent praticien, plein de bonté pour ses malades, il les entourait de son affection; c'était le modèle du médecin de famille. Très scrupuleux, fervent patriote, ayant une très haute conception du devoir, il remplit avec une remarquable conscience les différents mandats qui lui furent confiés. On avait, en effet, instinctivement toute confiance dans cet homme qui s'imposait d'emblée à tous comme un parfait gentleman, chez qui une courtoisie exquise s'unissait à un sens civique prononcé. Dans les milieux militaires, où il était particulièrement aimé et respecté, on appréciait non seulement sa science et son talent d'organisation, mais aussi son caractère aimable et enjoué. Il donna jusqu'à la fin la preuve de son dévouement à la chose publique en acceptant, à un âge où il aurait eu droit à un repos mérité, la lourde tâche de président central de la Croix-Rouge suisse et en s'en acquittant avec l'abnégation qu'il mettait à toutes choses. »

Les obsèques de notre vénéré président eurent lieu à Lausanne le samedi 4 mai. Après un culte intime présidé par M. le pasteur Vuilleumier, directeur de La Source, on rendit l'honneur avant le départ pour le crématoire où, devant une nombreuse assistance qu'avait honoré de sa présence S. A. R. le Prince consort des Pays-Bas, furent prononcés trois discours. Le secrétaire romand, Dr C. de Marval, parla au nom de la Croix-Rouge suisse, M. Maurice Dunant au nom du C. I. C. R., enfin M. Barbey au nom du Conseil de La Source.

Nous donnons plus loin le texte des paroles prononcées par M. de Marval au cimetière de Montoie.

Le départ si inattendu du colonel Kohler laisse un très grand vide au sein de la Croix-Rouge, il est douloureusement res-

senti par tous ceux qui ont eu le privilège de connaître cet homme de bien, et plus particulièrement par les membres de sa famille à laquelle nous présentons l'hommage de notre respectueuse sympathie.

Mesdames, Messieurs,

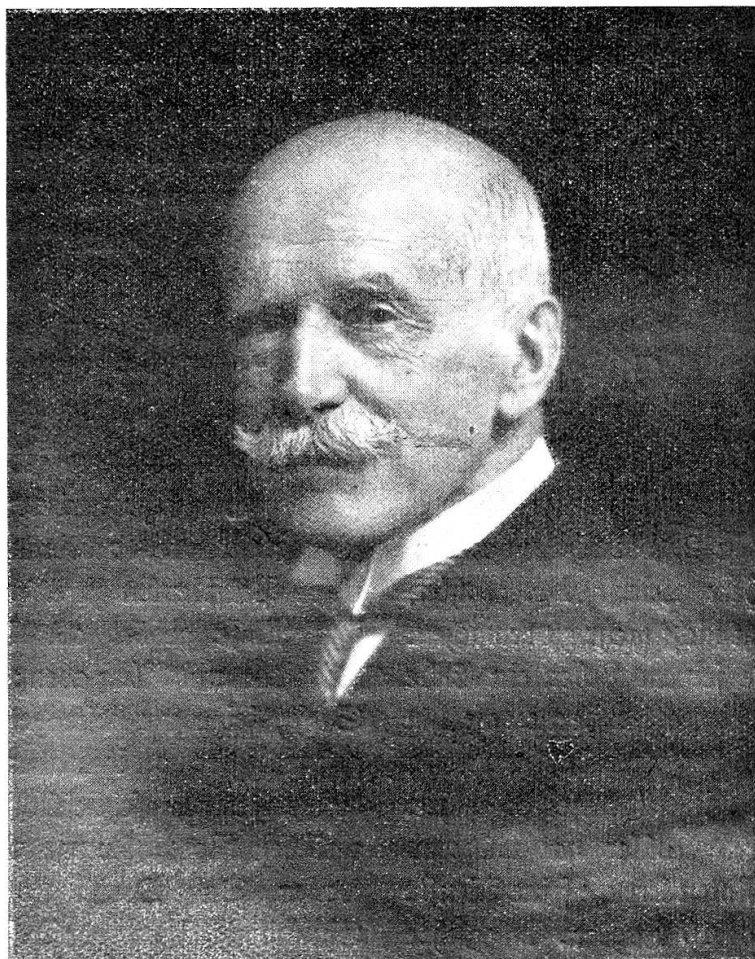
Une fois de plus la Croix-Rouge est en deuil..... Il y a un an à peine, nous accompagnions au cimetière de Bâle la dépouille mortelle du colonel Bohny, président de notre Croix-Rouge nationale. Peu de temps après, nous rendions les derniers devoirs à M. Gustave Ador, puis à M^{lle} Alice Favre; aujourd'hui nous nous inclinons sur la tombe du Colonel Kohler, président de la Croix-Rouge suisse,..... et j'ai le douloureux privilège de saluer ici une dernière fois — avec mes collègues Ischer et Dunant de la Direction — notre président estimé, notre ami fidèle, notre collègue vénéré.

Fidèle, il l'a été à la Croix-Rouge depuis près de 40 ans, puisqu'il fondait la Croix-Rouge vaudoise en 1890, et qu'en 1903 le Conseil fédéral avait désigné le colonel Kohler pour le représenter au sein de la Direction de la Croix-Rouge suisse, fonction qu'il a remplie pendant 26 ans. Celui que nous pleurons aujourd'hui s'est acquitté de sa tâche avec la scrupuleuse conscience que nous lui connaissions tous; aussi avons-nous appris à aimer, à estimer et à vénérer ce collègue impartial, profondément attaché à nos institutions militaires, au Service de Santé dans lequel il a occupé les plus hauts grades, à la Croix-Rouge et à ses institutions auxiliaires et affiliées.

En 1923, au moment où l'Ecole d'infirmières de *La Source* est entrée plus intimement dans le giron de la Croix-Rouge et qu'elle est devenue l'« Ecole romande de gardes-malades de la Croix-Rouge suisse », le colonel Kohler fut prié de pré-

sider le Conseil de cette école, dont il faisait partie depuis 20 ans. Ici encore il s'est acquitté de sa tâche avec une conscience et une parfaite connaissance des buts et des besoins de cette institution, qui n'ont trouvé d'égales que dans sa modestie et dans la délicatesse de ses sentiments.

Croix-Rouge suisse connaissaient les hautes qualités morales et le grand dévouement de celui dont nous portons le deuil aujourd'hui, et nous savions tous que nul mieux que cet homme bienveillant et de grande expérience ne saurait présider aux destinées de notre Société de secours.



Colonel Dr A. Kohler †.

En mai dernier, après bien des hésitations de sa part, mais sur les sollicitations pressantes et réitérées de tous ses collègues de la Direction, M. le colonel Kohler s'était laissé faire violence, et déclaré prêt à accepter une nomination à la présidence de notre Croix-Rouge nationale; aussi fut-il élu par acclamations lors de l'assemblée générale du 17 juin 1928.

J'ai dit « par acclamations », car tous les membres de la grande famille de la

Et pendant les dix mois que notre éminent président s'est consacré plus spécialement à notre Croix-Rouge et qu'il en a étudié et dirigé les différents rouages, sa présence à la tête de notre Direction a été hautement appréciée par tous ceux qui sont entrés en contact plus intime avec lui, et auxquels il a témoigné cette bienveillance éclairée et cette cordiale affabilité empreinte de modestie dont nous lui garderons une éternelle reconnaissance.

Pendant ce court laps de temps, celui auquel nous devons — hélas! — rendre les derniers devoirs aujourd'hui, n'a pas eu l'occasion de donner toute la mesure de ses capacités administratives ni de ses connaissances étendues sur le terrain du secourisme et de la bienfaisance. Nous attendions encore beaucoup de lui, car son caractère juvénile lui permettait de porter allègrement ses soixante et quinze ans!... et c'est à peine si l'on pouvait s'apercevoir parfois de quelques indices de fatigue.

Avec le départ du colonel Kohler, la Croix-Rouge suisse fait une perte immense.

— Ce vide sera difficile à combler. — Et nous songeons au vide plus immense encore que doivent éprouver sa veuve à laquelle nous présentons notre respectueuse et sincère sympathie, ses enfants et ses petits-enfants qu'il aimait tant et dont il était adoré.

Au nom de la Croix-Rouge suisse que j'ai l'honneur de représenter ici, je viens apporter un suprême hommage de reconnaissance, de respect et d'affection à celui dont nous garderons toujours un souvenir ému parce que le colonel Kohler a été pour nous un grand exemple d'abnégation et de dévouement. D^r Ml.

Oberst Dr. Alfred Kohler†.

Das Schweizerische Rote Kreuz ist schon wieder in tiefe Trauer gekommen. In der Nacht vom 1. auf den 2. Mai ist unser verehrter Präsident, Herr Oberst Dr. Kohler, sanft eingeschlafen, um nicht mehr zu erwachen. Ein Herzschlag hatte seinem Leben ein Ende gemacht. Wir gönnen dem alten Herrn, daß ihm ein so ruhiger, friedlicher Tod bescheert war, und dennoch trauern wir tief an seiner Bahre.

Herr Oberst Alfred Kohler hat während langen Jahren dem Roten Kreuze seine Dienste gewidmet. Vor bald 40 Jahren, im Jahre 1890, gründete er die Section vaudoise des Schweizerischen Roten Kreuzes und blieb längere Zeit an der Spitze dieses Zweigvereins als Präsident, mit Macht die Entwicklung des Roten Kreuzes im Waadtlande und in der gesamten romanischen Schweiz fördernd. Im Jahre 1903 trat er in die Direktion des Schweizerischen Roten Kreuzes ein als einer der vom Bundesrat in die Direktion zu wählenden Vertreter, und seither gehörte er ununterbrochen der Direktion des Schweizerischen Roten Kreuzes an, zu dessen Präsident er nach dem Hinscheide des unvergeßlichen Herrn Oberst Bohny gewählt wurde.

Er hat sich nicht aufgedrängt und sich eine längere Bedenkzeit erbeten, bevor er sich entschließen konnte, das verantwortungsvolle Amt eines Präsidenten zu übernehmen. Cher hätte ihm Ruhe gehört als Uebertragung neuer Pflichten und Aufgaben; aber die Liebe zur Sache, seine nie rastende Tätigkeit, sein Aufgehen in der von ihm übernommenen Aufgabe, bestimmten ihn schließlich doch, dem Schweizerischen Roten Kreuze diesen Dienst zu erweisen. Daß Oberst Kohler denn auch mit Einstimmigkeit von der Delegiertenversammlung in Genf, am 17. Juni 1928, zum Präsidenten erwählt wurde, durfte ihm eine besondere Genugtuung sein, war er doch der erste welsche Präsident, der an die Spitze des Schweizerischen Roten Kreuzes berufen wurde.

Wie schnell hatte er sich mit der ihm eigenen Gründlichkeit in die verschiedenen Gebiete der gegenwärtigen Tätigkeit des Roten Kreuzes eingelebt, die ihm ja im großen zwar bereits geläufig waren, die aber wiederum ein jedes für sich auch in ihren Details erkannt werden mußten.

Was wir in ihm so besonders schätzten, war seine einfache, schlichte Lebenswürdigkeit, ver-